

Preuve et attestation de développement professionnel

Référent ÉKIP 2 - Architecte



Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à : Chartrand-Guérette Sandrine

<https://www.cadre21.org/membres/74e6448c692936c8b197a859>

Date d'obtention : 2026-05-25 16:39:11

Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

Afin de s'assurer de bien cibler les bons éléments de la situation, des compétences, le cycle approprié et le savoir relié. Elle permet aussi de s'assurer de planifier les actions de manière concertée, qu'elles englobent tous les milieux de vies, que le contenu des actions soit approprié et adapté au développement du jeune ainsi que de s'assurer d'offrir des actions intensives et en continuation.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

Les 5 conditions d'efficacité des actions concertées

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

On s'assure d'utiliser les compétences, les connaissances et les services de chacun afin de maximiser la portée des actions mises en place, sans se dédoubler, en s'assurant d'offrir une continuité ainsi qu'une cohérence entre les actions.